



AMANVILLERS. Le conseil municipal, représenté par le maire, Pierre Keller, en compagnie de René Darbois, président de l'Agence locale de l'énergie et du climat, et adjoint au maire de Metz, et de Guy Bergé, vice-président de Metz-Métropole, chargé du développement durable, a signé une charte d'engagement qui permettra à la commune de favoriser les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Une première balade thermographique a déjà eu lieu en décembre et une seconde suivra fin janvier. Les bâtiments scolaires, ainsi que tous les bâtiments communaux, seront ainsi contrôlés par un conseiller de l'*Alec*. Ce diagnostic permettra de mettre en place des programmes de réhabilitation.